



Plan de prévention et de lutte contre les incivilités Phase d'Etat des Lieux

Thématique :	<input type="checkbox"/> Présidence <input type="checkbox"/> Administration et Finances <input type="checkbox"/> Haut Niveau <input type="checkbox"/> Formation & Emploi <input type="checkbox"/> Marque	<input checked="" type="checkbox"/> Clubs et Territoires <input type="checkbox"/> Pratiques Fédérales <input type="checkbox"/> Affaires juridiques et Institutionnelles <input type="checkbox"/> 3x3
Destinataires :	<input type="checkbox"/> Comités <input type="checkbox"/> Ligues <input type="checkbox"/> Ligues et Comités	<input checked="" type="checkbox"/> Ligues, Comités et Clubs <input type="checkbox"/> CTS
Nombre de pièces jointes : 0		
<input type="checkbox"/> Information <input checked="" type="checkbox"/> Echéance de réponse : 18 octobre 2022		

Après deux saisons marquées par la crise sanitaire qui nous a tous impactés, nous avons été alertés à la fin de la saison 2021/2022 par plusieurs actes d'incivilités sur ou en dehors des terrains.

Cette situation nous a d'autant plus interrogés que la sortie de crise sanitaire pouvait nous faire croire que le plaisir de partager sur le terrain et autour notre passion commune ne conduirait pas à des comportements que nous ne souhaitons pas voir et contre lesquels nous luttons.

Malheureusement, nous avons eu à connaître plusieurs évènements remontés via les commissions disciplinaires ou à la suite des échanges avec les acteurs (joueurs-ses, officiel-les, techniciens-nes, dirigeant-es, clubs, comités ou ligues).

Aussi, le Bureau Fédéral et le Comité Directeur ont souhaité interroger les actions mises en place actuellement, qu'elles relèvent du champ de la prévention ou du disciplinaire, pour adapter son action future.

Dans un premier, une phase d'état des lieux « flash » nous paraît nécessaire en interrogeant les clubs et ce faisant le plus largement possible les acteurs concernés. Cet état des lieux doit nous permettre de :

- Mieux cerner l'ampleur de la situation
- Connaitre votre perception de la situation
- Identifier vos besoins et les manques actuels
- Vous associer à la construction d'un plan d'actions.

En parallèle, un état des lieux est effectué sur le plan disciplinaire (Commissions Régionales, Commission Nationale).

Nous vous invitons donc à remplir le questionnaire ci-dessous (moins de 2 minutes) qui se veut simple pour pouvoir embarquer dans cette première phase le maximum de clubs.

Je participe

Cette démarche conjointe de la délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles et de celle aux Clubs et Territoires fera l'objet d'un premier temps de restitution et d'échanges lors de la prochaine Assemblée Générale (conférence thématique dans le cadre du forum).

Nous vous rappelons que la fédération met à votre disposition des outils travaillés par la Commission Société et Mixités pour sensibiliser le public, notamment la campagne Parents Fair-play, disponible sur votre [espace effbb](#).

Rédactrice	Vérificateur	Approbateur
Marie HOËL Chargée de mission	Matthieu SOUCHOIS Directeur Technique National Adjoint Directeur du Pôle Clubs et Territoires	Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général
Référence	2022-10-04 NOTE LR CD CLUBS 4-PCT-SMs-Incivilités-Questionnaire-VFIN	